

Rapport d'activité 2020



Table des matières

Mot du président	3
Une fondation pour toutes et tous	4
Activité et projets soutenus	5
fond'imad en bref	8
Etats financiers	8
Annexe	9

Mot du président



Lancer l'activité d'une fondation quelques semaines à peine avant l'apparition d'une crise sanitaire ? C'est l'assurance de voir ses plans initiaux passablement chamboulés. Et lorsque les populations les plus affectées par la pandémie sont précisément celles qu'entend soutenir la fondation, le défi est encore plus grand... C'est pourtant la situation très particulière qu'a connue fond'imad en 2020.

Ce tout premier rapport d'activité, que j'ai le privilège de vous inviter à parcourir, est ainsi l'occasion de revenir sur une année littéralement mémorable. Les multiples facettes de la crise ont débouché sur autant de préoccupations et d'inquiétudes ; c'est néanmoins une chance qu'au niveau genevois, le lancement quasiment simultané de fond'imad ait pu contribuer, à sa mesure, à soulager certains besoins.

Nous sommes heureux de la réactivité dont a su faire preuve fond'imad à l'égard des projets proposés en réponse à la crise. Celle-ci n'aurait toutefois rien été sans la grande solidarité témoignée par tout un chacun : fondations, entreprises ou encore particuliers.

Au nom du conseil de fond'imad, touché par cette mobilisation, je remercie très chaleureusement les nombreux et généreux donateurs. Après cette année inaugurale chahutée, le conseil se réjouit de pouvoir poursuivre sa mission au bénéfice des personnes fragiles en soutenant des projets de qualité sur le moyen et le long terme. Ceux-ci ne manquent pas et je me réjouis de l'intérêt que vous leur porterez.

A stylized, handwritten signature in blue ink, consisting of a series of fluid, connected strokes.

Moreno Sella
Président fond'imad

Une fondation pour toutes et tous

Augmentation de l'espérance de vie, diversification des structures familiales, développement des outils domestiques ou encore nouveaux modèles de financement des coûts de la santé... Voici quelques illustrations témoignant du contexte dynamique dans lequel évoluent les organisations de soins et d'aide à domicile et de la capacité d'adaptation dont elles doivent faire preuve. Au fil des dernières décennies, elles ont pris un essor considérable, s'affirmant comme un élément majeur du réseau de soins et agissant comme un rempart à l'hospitalisation.

Cela est particulièrement vrai pour le canton de Genève, dont la politique volontariste en matière de soins à domicile date du début des années nonante. La vision consistant à centraliser une offre publique de haut niveau autour d'un unique prestataire cantonal, offrant

une large palette de prestations, fait aujourd'hui de **imad** (institution genevoise de maintien à domicile) le plus grand acteur suisse du domaine.

Les caractéristiques de **imad** lui permettent de disposer d'un poids et d'une influence peu communs au niveau national. Elles s'accompagnent de l'opportunité de compter sur des profils et compétences très pointus, qui permettent d'anticiper et accompagner au mieux les mutations en cours. Plus globalement, cette capacité de coordination à grande échelle et cette force de frappe sont très favorables à l'émergence de projets novateurs. Pour ces raisons, c'est essentiellement ceux-ci que fond'imad entend soutenir afin que les personnes fragiles puissent vivre à domicile aussi longtemps que souhaité et avec une qualité de vie optimisée.



Activités et projets soutenus

Activités

Le mois de janvier a marqué le lancement concret de fond'imad, avec l'organisation, en marge d'un match du Genève-Servette Hockey Club, d'une première rencontre destinée à développer la notoriété de la fondation. S'en est rapidement suivie une campagne d'information adressée à des acteurs sélectionnés, le tout dans l'intention initiale d'une montée en puissance progressive des activités de la fondation.

La crise sanitaire a néanmoins empêché la tenue d'autres événements pour le reste de l'année. En parallèle, elle a d'emblée imposé une réorientation temporaire des

priorités quant aux projets à soutenir. En conséquence, la quasi-totalité des projets financés, détaillés ci-dessous, découlent directement du contexte pandémique.

En outre, il convient de relever qu'en mai, fond'imad a reçu un important don de 2 millions de masques de protection, à l'intention de imad, de la part de RI REALIM SA.

Projets soutenus

Repas clients (du 16 au 30 mars 2020)

En raison du confinement, les proches aidés ont largement dû faire sans l'aide apportée par leur réseau, notamment en ce qui concerne les achats alimentaires, respectivement les repas. En parallèle, l'incitation à rester à la maison représentait un obstacle majeur pour l'autonomie en matière d'alimentation. De nombreuses personnes fragiles ont ainsi été contraintes de renforcer la fréquence de livraison des repas imad ou y ont fait appel pour la première fois. Ceci a conduit à une hausse de la demande de plus de 50%.

En ces temps déjà difficiles sur les plans sociaux ou psychologiques, fond'imad a décidé de rechercher une solution pour apaiser les préoccupations financières des bénéficiaires. Un fonds « Prévention de la dénutrition des personnes âgées » a ainsi été créé.

Il est à relever que dès avril, les clients en situation financière délicate ont pu faire appel à Pro Senectute, qui a bénéficié d'un fonds alimenté par la Chaîne du bonheur, permettant notamment de prendre en charge ce type de factures.

Montant obtenu: 600'000 CHF

Financement: une fondation privée genevoise

Impact: 32'010 repas offerts

Petits déjeuners (de mi-avril à mi-juin 2020)

La livraison de petits déjeuners a constitué une nouvelle prestation temporaire de **imad**, introduite pendant la crise sanitaire comme élément complémentaire dans la lutte contre la dénutrition. Apporté une fois par semaine, le « panier petit-déjeuner » **imad** était composé de 7 petits déjeuners élaborés par des diététiciennes et constitués de produits équilibrés, essentiellement régionaux. Le coût unitaire de 22,10 CHF comprend les produits (œufs, fromage, lait, pain de mie, confitures et miel) et la livraison.

Il est à noter que des bénévoles des associations « Pré en bulle » et « Bienvenue » (chômeurs en fin de droit en réintégration professionnelle), une équipe de la Protection civile ainsi que des collaboratrices et collaborateurs

du Département de la sécurité, de l'emploi et de la santé (DSES) ont épaulé **imad** pour le conditionnement de ces paniers.



Montant obtenu: 39'780 CHF

Financement: Fondation Pierre et Andrée Haas

Impact: 1'800 petits déjeuners pour environ 300 clients

Tablettes pour les UATR (avril 2020)

Les UATR (Unités d'accueil temporaire et de répit) apportent une solution de soutien et de répit aux proches aidants des clients **imad**. Dans ce cadre, ils accueillent, pour un séjour temporaire, des personnes dont l'aidant naturel nécessite du répit ou est momentanément indisponible (opération, maladie, etc.). Par ailleurs, l'objectif des UATR est d'accompagner les clients dans les activités de la vie quotidienne afin de les redynamiser tout en tenant compte de leur état de santé physique, psychique et cognitif.

En période de distanciation sociale forcée (avec notamment une interdiction des visites), l'acquisition de tablettes a permis de répondre à des besoins de

stimulation et, surtout, de maintien du lien social entre le client et son entourage.

La Fondation Pierre et Andrée Haas a financé l'achat de 40 tablettes et leurs accessoires (housses, stylets, enceintes, systèmes de charge et de rangement).

Montant obtenu: 36'425 CHF

Financement: Fondation Pierre et Andrée Haas

Impact: 40 tablettes utilisées dans les deux UATR **imad** (Villereuse et Jumelles)

Projet « Bien vivre à domicile » (dès octobre 2020)

Ce projet vise à octroyer des aides individuelles spécifiques à des personnes âgées dans le besoin. En effet, certaines sont dans l'incapacité de financer l'achat des appareils (p.ex. lit médicalisé électrique) ou les travaux (p.ex. aménagement d'une douche-baignoire) nécessaires à leur maintien à domicile dans de bonnes conditions.

Montant obtenu: 100'000 CHF

Financement: une fondation genevoise active notamment dans le soutien aux personnes âgées

Impact: le nombre de clients bénéficiaires sera connu à l'épuisement du fonds

Les conséquences en sont potentiellement les suivantes:

- Institutionnalisation alors même que l'état de santé serait compatible avec un maintien à domicile, pourtant souhaité (les coûts du séjour en EMS étant généralement pris en charge par les prestations complémentaires).
- Maintien à domicile, mais avec une qualité de vie non optimisée, soit typiquement des limitations évitables en termes de mobilité, ainsi qu'une intensité de prestations inutilement élevée.

Remerciements aux collaborateurs imad (décembre 2020)

La crise sollicite de manière extrême le personnel des institutions de santé, en particulier dans les soins à domicile, dont la patientèle est très largement constituée de personnes à risque. La réactivité et la flexibilité unanimement relevées des collaboratrices et collaborateurs de **imad** ont néanmoins eu un impact majeur en matière d'horaires de travail et de pénibilité psychologique, voire de risque d'infection.

En guise de remerciements, fond'imad a financé deux projets pour l'ensemble du personnel **imad**:

- un coffret garni de produits du terroir;
- un bon d'une valeur de 100 CHF, à faire valoir dans les restaurants labellisés « Ambassadeurs du terroir genevois ».

Ces deux actions ont pour corollaire de soutenir des secteurs de l'économie locale particulièrement affectés par la crise. Ceci s'inscrit dans la droite lignée des préoccupations permanentes de **imad** en matière de RSE (responsabilité sociétale d'entreprise).

Montant obtenu: 170'000 CHF (coffrets garnis)

Financement: coffrets garnis: une fondation privée genevoise

Impact: 2'601 coffrets garnis et bons-restaurants (collaborateurs temporaires compris)

fond'imad en bref

fond'imad est une fondation de droit privé visant à financer des projets bénéficiant essentiellement aux personnes malades ou en perte d'autonomie. Elle se concentre sur des démarches innovantes, destinées à améliorer le bien-être et la qualité de vie à domicile. Les projets lui sont en principe soumis par imad (institution genevoise de maintien à domicile), dont fond'imad est toutefois totalement indépendante financièrement.

fond'imad bénéficie de l'exonération fiscale (ICC/IFD). Elle est soumise à l'Autorité cantonale de surveillances des fondations et des institutions de prévoyance (ASFIP, Genève).

fond'imad s'appuie sur un Conseil de fondation de 3 membres :

- M. Moreno SELLA, président
- M. Stéphane MIAZZA, vice-président
- M. Gilbert VONLANTHEN, trésorier

La fondation ne compte aucun employé, s'appuyant sur des ressources humaines de imad, qui lui sont facturées sur une base conventionnelle.

Etats financiers

Commentaire sur le résultat 2020 :

Le contexte pandémique a impliqué que fond'imad débloque des financements importants pour des projets ponctuels urgents. Leur financement externe n'a pas pu être systématiquement garanti avant leur lancement et le recours à des fonds non affectés a été

nécessaire. Ceci explique la diminution du capital de dotation, sachant en outre la difficulté d'organiser des événements en lien avec la recherche de fonds.
(voir annexe)

Impressum

www.fondimad.ch

fond'imad, Case postale, 1227 Carouge GE • info@fondimad.ch, 079 240 83 60

BCGE, Quai de l'Ile 17, 1211 Genève | IBAN: CH5800788000050760268 | BIC/SWIFT: BCGECHGGXXX

Rapport de l'organe de révision

sur le contrôle restreint au Conseil de fondation de

Fond'imad

Carouge

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation des fonds et annexe) de Fond'imad pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC fondamentales, à la loi suisse et aux statuts incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des procédures de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'organisation contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les dispositions des Swiss GAAP RPC fondamentales. En outre, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

PricewaterhouseCoopers SA



Nicolas Biderbost
Expert-réviseur
Réviseur responsable



Signature électronique qualifiée - Droit suisse
Alexandre Lemonnier

Genève, le 3 juin 2021

Annexe:

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation des fonds et annexe)

*PricewaterhouseCoopers SA, avenue Giuseppe-Motta 50, case postale, 1211 Genève 2
Téléphone : +41 58 792 91 00, télécopie : +41 58 792 91 10, www.pwc.ch*

PricewaterhouseCoopers SA est membre d'un réseau mondial de sociétés juridiquement autonomes et indépendantes les unes des autres.

Bilan**au 31 décembre 2020**

avec chiffres de l'année comparative

En francs suisses

ACTIFS	<i>Notes</i>	2020	2019
Actifs circulants			
Compte BCGE		330'201	100'994
Total actifs circulants		330'201	100'994
TOTAL ACTIFS		330'201	100'994
PASSIFS			
Fonds étrangers			
Fonds étrangers à court terme			
Compte courant IMAD		–	13'867
Charges à payer		46'000	10'462
Total fonds étrangers à court terme		46'000	24'329
Fonds affectés			
Fonds affectés A. (Aménagements aînés)		100'000	–
Fonds affectés Prévention de la dénutrition des personnes âgées		156'003	–
Total fonds affectés		256'003	–
Total fonds étrangers		302'003	24'329
Fonds propres			
Capital de Fondation		100'000	100'000
Résultats reportés		-23'336	–
Résultat de l'exercice		-48'467	-23'336
Total fonds propres		28'197	76'664
TOTAL PASSIFS		330'201	100'993

Compte de résultat**Exercice du 01 janvier 2020 au 31 décembre 2020**

avec chiffres de l'année comparative

En francs suisses

REVENUS D'EXPLOITATION	<i>Notes</i>	2020	2019
Dons personnes morales		161'400	1'000
Dons privés		30'050	–
Dons soutien collaborateurs COVID		170'000	–
Dons pour projet Bien vivre à domicile (Aménagements aînés)		100'000	–
Dons pour projet Tablettes UATR		36'425	–
Dons pour projet Prévention de la dénutrition des personnes âgées		739'780	–
Dons en nature		971'238	–
TOTAL REVENUS D'EXPLOITATION		2'208'893	1'000
CHARGES D'EXPLOITATION			
Charges directes d'activités et de projets			
Charges soutien collaborateurs COVID		346'770	–
Charges projet Tablettes UATR		36'183	–
Charges projet Prévention de la dénutrition des personnes âgées		583'777	–
Charges Masques reçus en nature		971'238	–
Total charges directes d'activités		1'937'968	–
Frais généraux			
Frais de communication et recherche de fonds		7'452	9'753
Frais site web		5'428	–
Refacturation collaborateurs IMAD		38'000	5'010
Formation des collaborateurs		1'950	–
Honoraires fiduciaire		9'423	4'000
Honoraires notaire		–	3'200
Emoluments service surveillance des Fondations		300	1'300
Frais de représentation		–	827
Frais de bureau et autres frais administratifs		836	246
Total frais généraux		63'389	24'336
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	<i>7</i>	2'001'357	24'336
RESULTAT NET AVANT VARIATIONS DES FONDS		207'536	-23'336
- Attribution aux fonds affectés		-1'046'205	–
+ Utilisation des fonds affectés		790'202	–
Mouvement net des fonds affectés		-256'003	–
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		-48'467	-23'336

Tableau de flux de trésorerie**Exercice du 01 janvier 2020 au 31 décembre 2020**

avec chiffres de l'année comparative

En francs suisses

	2020	2019
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation		
Résultat de l'exercice	-48'467	-23'336
Augmentation / (Diminution) des fonds étrangers à court terme	21'671	24'330
Total flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	-26'796	994
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement		
Total flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	–	–
Flux de fonds provenant de l'activité de financement		
Augmentation / (Diminution) des fonds affectés	256'003	
Dotation au capital de Fondation	–	100'000
Total flux de fonds provenant de l'activité de financement	256'003	100'000
TOTAL VARIATION DES LIQUIDITES	229'207	100'994

Tableau de variation des fonds**Exercice du 01 janvier 2020 au 31 décembre 2020**

avec chiffres de l'année comparative

En francs suisses

2020	01.01.20	Dotations	Utilisations	Transferts internes	31.12.20
Fonds affectés					
Fonds soutien collaborateurs COVID	–	170'000	-170'000		–
Fonds A. (Aménagements aînés)	–	100'000	–		100'000
Fonds Tablettes UATR	–	36'425	-36'425		–
Fonds Prévention de la dénutrition des personnes âgées	–	739'780	-583'777		156'003
Total fonds affectés	–	1'046'205	-790'202	–	256'003

Fonds propres

Capital	100'000				100'000
Résultats reportés	–			-23'336	-23'336
Résultat de l'exercice	-23'336	-48'467		23'336	-48'467
Total fonds propres	76'664	-48'467	–	–	28'197

2019	11.12.18	Dotations	Utilisations	Transferts internes	31.12.19
Fonds propres					
Capital		100'000			100'000
Résultat de l'exercice		-23'336			-23'336
Total fonds propres	–	76'664	–	–	76'664

Note annexe aux états financiers**Exercice du 01 janvier 2020 au 31 décembre 2020**

avec chiffres de l'année comparative

En francs suisses

1. Description de l'entité

Fond'Imad est une fondation au sens des articles 80 et suivants du code civil.

Elle est soumise au contrôle de l'Autorité cantonale de surveillance des fondations et des institutions de prévoyance du canton de Genève, N° de dossier KGE-2263.

Son siège est situé au 36, av. Cardinal-Mermillod, Carouge.

Elle a pour but de financer et de gérer des projets permettant le développement de l'institution genevoise de maintien à domicile (imad) dans le cadre de ses missions.

2. Organisation

La Fondation est administrée par un conseil de fondation composé de trois à sept personnes physiques, nommés pour une période de 4 ans. Les premiers membres du conseil sont désignés par le fondateur. Le conseil se renouvelle par cooptation.

Conseil de Fondation

M. Sella Moreno

M. Miazza Stéphane

M. Vonlanthen Gilbert

Président

Vice-Président

Trésorier

Signature

Collective à deux

Collective à deux

Collective à deux

* avec un membre du conseil

3. Statut fiscal

La Fondation est exonérée de l'impôt cantonal et communal et de l'impôt fédéral direct, selon décision de l'Administration fiscale du 17 décembre 2018.

4. Organe de révision et organe chargé de la tenue de la comptabilité

L'Organe de révision est la PricewaterhouseCoopers SA dont le mandat a commencé en 2019.

L'organe chargé de la tenue de la comptabilité est l'Association Comptabilis, 9, route des Jeunes, 1227 Les Acacias - Genève.

5. Parties liées

L'institution genevoise de maintien à domicile (imad) est une partie liée de Fond'imad.

Note annexe aux états financiers**Exercice du 01 janvier 2020 au 31 décembre 2020**

avec chiffres de l'année comparative

En francs suisses

6. Principes comptables**a) Principes pour la comptabilisation et la préparation des états financiers**

Les états financiers de Fond'Imad ont été établis conformément aux dispositions applicables du Code des obligations et aux normes Swiss Gaap RPC fondamentales.

b) Revenus et charges

Les revenus et les charges sont enregistrés selon le principe de la délimitation périodique, à savoir lorsque les opérations ou événements générateurs de revenus surviennent, et non pas en fonction des flux financiers.

c) Dons et subventions

Les dons et subventions collectés sont reconnus dans le compte de résultat lorsqu'ils sont dans le pouvoir de disposition de la Fondation.

d) Fonds affectés

Les fonds affectés sont des dons reçus pour un but déterminé par des tiers et soumis à une restriction d'utilisation. Ils sont comptabilisés en revenus, puis affectés au passif dans la rubrique « fonds affectés » par la comptabilisation d'une charge d'attribution aux fonds affectés. Ils sont reconnus en revenus l'année où sont encourues les dépenses ainsi financées par la comptabilisation d'une utilisation de fonds affectés.

7. Rémunération des membres dirigeants

Les membres dirigeants ne sont pas rémunérés.

8. Autres informations

	2020	2019
Cautionnement et sûretés en faveur de tiers	Néant	Néant
Dettes envers les institutions de prévoyance	Néant	Néant
Engagements résultant de contrats de leasing	Néant	Néant
Actifs mis en gage ou grevés d'une réserve de propriété	Néant	Néant
Montant provenant de la dissolution de réserves latentes	Néant	Néant
Engagements conditionnels	Néant	Néant
Événement significatif postérieur à la date de clôture	Néant	Néant
Nombre de collaborateurs moyen exprimé en EPT	–	–

